

Financer sa mobilité

Penser à son budget

Lors de la constitution de votre **budget prévisionnel**, renseignez-vous pour estimer au mieux les dépenses que vous aurez au cours de votre séjour et assurez-vous d'avoir les ressources personnelles nécessaires pour y faire face.

Les aides à la mobilité proposées par l'université ne sont pas automatiques et elles ne permettront pas de couvrir la totalité de vos frais à l'étranger.

Le dispositif Aquimob

Le **dispositif Aquimob** vous permet, grâce à un dossier unique, de postuler à toutes les aides à la mobilité disponibles via votre établissement.

Avec Aquimob vous candidatez à

* **L'aide Erasmus+** de l'Union Européenne pour la période de formation ou de stage

Les pays de destination du programme Erasmus+	Études	Stage
Groupe 1 : Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Luxembourg, Liechtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni	360	510
Groupe 2 : Autriche, Belgique, Italie, Chypre, Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Malte	300	450
Groupe 3 : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Slovénie,	240	390

Turquie, Croatie, République Tchèque		
---	--	--

* L' **aide à la mobilité internationale** du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (pour une mobilité d'étude et/ou un stage obligatoires)

* **L'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine**

- Pour une **mobilité d'étude**

- Pour un **stage obligatoire**

* L'aide **Idex-Fidex** (accordée sur critères d'excellence et sur des destinations prioritaires)

Vous devez obligatoirement **faire la demande d'aide à la mobilité avant le début de votre séjour.**

L'attribution d'une aide à la mobilité n'est pas automatique.

Les aides sont cumulables avec la bourse sur critère social du CROUS.

Les aides du dispositif ne sont pas cumulables.

Autres financements possibles

N'hésitez pas à contacter **la Région** (si autre que la région Aquitaine), **le département** et **la municipalité** de résidence de vos parents, qui peuvent peut-être (sous certaines conditions) proposer des financements complémentaires à votre mobilité.

Vous trouverez ci-après un  **guide relatif aux aides à la mobilité.**